



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE-SAVOIE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°74-2020-186

PUBLIÉ LE 9 OCTOBRE 2020

# Sommaire

## **74\_Préf\_Präfecture de Haute-Savoie**

74-2020-10-08-001 - Arrêté n° PREF/DRHB/BOA/2020-073 portant organisation de la direction départementale des territoires de la Haute-Savoie (4 pages)

Page 3

74\_Préf\_Préfecture de Haute-Savoie

74-2020-10-08-001

Arrêté n° PREF/DRHB/BOA/2020-073 portant  
organisation de la direction départementale des territoires  
de la Haute-Savoie



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale des territoires**

Annecy, le - 9 OCT. 2020

**Le préfet de la Haute-Savoie**

Chevalier de la Légion d'honneur  
Chevalier de l'ordre national du Mérite

**ARRETE N° PREF/DRHB/BOA/2020-073**

portant organisation de la direction départementale des territoires de la Haute-Savoie

**VU** la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

**VU** la loi d'orientation n° 92.125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

**VU** le décret n° 92.604 du 1er juillet 1992 portant charte de la déconcentration ;

**VU** le décret n° 2004.374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

**VU** le décret n° 2009.1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles, et notamment son article 9 ;

**VU** l'accord de M. le préfet de la région Rhône-Alpes en date du 23 décembre 2009 ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020, portant nomination de M. Alain ESPINASSE, préfet, en qualité de préfet de la Haute-Savoie ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° PREF/DRHB/BOA/2019-022 du 5 août 2019 portant organisation des directions départementales interministérielles de la Haute-Savoie ;

**VU** l'avis du comité technique de la direction départementale des territoires du 30 juin 2020 ;

Rue du 30<sup>ème</sup> régiment d'infanterie - BP 2332 -  
74034 Annecy cedex  
Tel : 04 50 33 60 00  
Mél : [pref-boa@haute-savoie.gouv.fr](mailto:pref-boa@haute-savoie.gouv.fr)  
<http://www.haute-savoie.gouv.fr/>

1/4

Préfecture labellisée Qual-e-Pref  
depuis le 18 décembre 2019.  
Modules 1 et 7 : Relation générale avec  
les usagers & Communication  
d'urgence en cas d'événement majeur



SUR proposition de M. le directeur départemental des territoires ;

## ARRÊTE

**Article 1er** : Les services de la direction départementale des territoires de Haute-Savoie sont organisés comme suit :

### I - Direction

- Unité lacs
- Unité territoriale de Thonon, implantée à Thonon-les-Bains

### II - Service transition énergétique et mobilités

- Cellule géomatique, études, observatoires
- Cellule politiques air, climat, transition énergétique
- Cellule déplacements
- Cellule sécurité routière
- Cellule éducation routière

### III - Service eau environnement

- Cellule prévention des pollutions et ressources
- Cellule milieux aquatiques
- Cellule chasse, pêche et faune sauvage
- Cellule milieux naturels, forêt et cadre de vie

### IV - Service aménagement risques

- Pôle aménagement
- Cellule application du droit des sols
- Cellule prévention des risques

### V - Service habitat

- Cellule bâtiment durable
- Cellule politique de l'habitat et de la ville
- Cellule aides habitat public
- Cellule intervention habitat privé

### VI - Service économie agricole

- Cellule aides directes, PAC et contrôles
- Cellule agriculture et développement rural
- Cellule agro-écologie et filières

## **VII - Secrétariat général**

- Cellule ressources humaines et formation
- Cellule prévention médico-social
- Cellule finances et logistique
- Cellule juridique

**Article 2 :** L'organisation de la direction départementale des territoires est modifiée comme suit :

### **Au 1<sup>er</sup> octobre 2020 :**

- L'unité lacs, actuellement rattachée à la direction, est renommée « cellule lac d'Annecy », et est rattachée au service eau et environnement.
- L'unité territoriale de Thonon, actuellement rattachée à la direction, est rattachée au service eau et environnement.

### **Au 1<sup>er</sup> novembre 2020 :**

- Au service eau et environnement :
  - la cellule chasse, pêche et faune sauvage est supprimée ;
  - la cellule prévention des pollutions et ressources est renommée « cellule gestion de la ressource en eau » ;
  - la cellule milieux aquatiques est renommée « cellule milieux aquatiques et pêche » ;
  - la cellule milieux naturels, forêt et cadre de vie est renommée « cellule milieux naturels, forêt, chasse ».
- Au service économie agricole, « la cellule loup et activités d'élevage » est créée.

### **Au 1<sup>er</sup> janvier 2021 :**

- La cellule juridique, actuellement rattachée au secrétariat général, est rattachée au service aménagement risques.
- Le secrétariat général est supprimé.

**Article 3 :** Les dispositions relatives à l'organisation de la direction départementale des territoires, figurant dans l'arrêté n° PREF/DRHB/BOA/2019-022 relatif à l'organisation des directions départementales interministérielles du 5 août 2019, sont abrogées.

**Article 4 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication. La saisine de la juridiction administrative peut se faire par voie dématérialisée via le portail "Télérecours", accessible à l'adresse suivante : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) comprenant l'accès à « Télérecours citoyens ».

**Article 5** : M. le directeur départemental des territoires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le préfet



Alain ESPINASSE